

Cette Formation est destinée

Aux agents de propreté des espaces publics :

Conducteurs d'engins de nettoyage, accompagnateurs d'engins de nettoyage, cantonniers, nettoyeurs de graffitis, opérateurs de grue auxiliaire, ramasseurs d'encombrants, agents techniques polyvalents.

Objectifs Pédagogiques

- **Identifier** les dangers et les risques relatifs au nettoyage des espaces publics
- **Identifier** les règles et moyens de sécurité
- **Mettre en œuvre** les consignes d'hygiène et de sécurité applicables à leur poste de travail
- **Mettre en œuvre** les procédures adaptées aux travaux sur la voie publique
- **Alerter** en cas d'incidents ou situations exceptionnelles.

Eléments de Programme

● Inventaire des dangers et risques rencontrés dans le nettoyage de l'espace public

- Comportement personnel, tâches, matériel, milieu : Circulation auto, manipulation des déchets, aléas Climatiques...- *Application de la méthode Itamami.*

● Règles en matière d'hygiène et de sécurité

- Exigences du Code du travail : document unique, formation à la sécurité, conformité du matériel, équipements de protection, consignes de travail, conditions de travail et locaux sociaux, protocole de sécurité, exigences pour les grues auxiliaires
- Exigences du Code de la route : permis de conduite, FCO, Fimo
- Exigences du statut de la Fonction Publique : tests psychotechniques.

● Prévention des risques

- Définitions "risque brut et "risque net", exemples
- Prévention : principes et ce qui détermine les risques et leur prévention.

● Procédure adaptée de travaux sur la V.P

- ✚ Signalisation de chantier : Principes de la signalisation temporaire

- ✚ Responsabilité pénale et civile en cas d'accident. Mise en œuvre de la signalisation temporaire :

● Sensibilisation à la prévention des troubles musculo-squelettiques

- ✚ Enjeux des risques liés à l'activité physique : accidents du travail, maladies professionnelles, coût humain.
- ✚ Conséquences sur la santé : anatomie : squelette, ligaments, muscles, tendons, troubles musculo-squelettiques.
- ✚ Prévention :
 - activité physique, soin des pieds, alimentation
 - lever et porter occasionnel de charges.

Outils pédagogiques

Livret pédagogique – diaporama- Etude de cas
Exercices pratiques – Vidéos ou démonstration matériels
Modalités évaluation acquis : QCM initial et final

Pré-requis : Aucun

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après Conventionnement.
- Tarif Intra : 1098 € / jour + Frais Formateur
Tarif Inter : 400 € /pers/ 1 jour



Durée : 1 jour (sous condition)

Formateur : Philippe LEMY

MAJ : 12/22



n.bolis@cfme-urb.fr



06 79 19 28 37



www.cfme-urb.fr